



Groupement des associations de Céciliennes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016

SAMEDI 12 mars 2016 à 8h45
Salle Sport & Culture, à La Roche

Rappel : selon les statuts

- art. 6 : Chaque association se présente avec 5 délégués, soit le président ou son remplaçant, le directeur musical ou son remplaçant, un représentant pastoral + 2 délégués nommés par l'assemblée de chaque Association et représentant les intérêts des chœurs. Pour être valablement représentée lors d'un vote par association, une association doit avoir 3 représentants au moins.
- art. 8 e Toute proposition formulée par une association doit être transmise par écrit (courrier postal ou courriel) deux semaines avant l'assemblée au président.

1. Accueil / contrôle des présences / nomination des scrutateurs.

Le président Hubert Carrel accueille et salue les délégués des Associations présentes. Il salue particulièrement Mme Eliane Pittet, qui remplace Marlène Remy à la présidence de l'Association de Romont.

Excusés : Association Ste-Croix, qui n'a trouvé personne pour venir

Appel des associations :

Association Ste-Croix	nombre de délégués présents :	excusée
Association St-Protais	nombre de délégués présents :	5
Association St-Maire	nombre de délégués présents :	4
Association N.-D. des Marches	nombre de délégués présents :	5
Association St-Henri	nombre de délégués présents :	4
Association de Romont	nombre de délégués présents :	4
Association Haute Broye	nombre de délégués présents :	4
Association St-Udalrich	nombre de délégués présents :	3
Association de Fribourg	nombre de délégués présents :	3
Association Vallée de la Broye	nombre de délégués présents :	1
Association de la Part-Dieu	nombre de délégués présents :	3
Association N.-D. de l'Evi	nombre de délégués présents :	3

Ass. St-Laurent Estavayer-le-Lac	nombre de délégués présents :	2
Nombre d'associations valablement représentées :		10
Nombre de délégués présents :		43
Majorité des associations :		6
Majorité des délégués :		22

Yasmine Conrad annonce une bonne nouvelle la renaissance de l'Association Saint Nicolas, de Fribourg, qui regroupe 8 chorales.

La parole est donnée à M. le Chanoine Paul Frochoux pour une réflexion et une prière, le psaume 150.

Scrutateurs : M. Georges Brülhart et Mme Marie-Claire Wider.

L'ordre du jour est accepté.

2. P.V. de l'assemblée du 14 mars 2015 à Grolley

Le PV de l'assemblée du 14 mars 2015 a été envoyé par e-mail aux Associations. Un temps est laissé aux délégués pour faire leurs remarques. Aucune remarque n'étant faite, le PV est approuvé par main levée et applaudissements.

3. Rapport du président

D'abord, il remercie l'Association N.-D. des Marches et les membres du chœur mixte "La Chanson de Thusy" de La Roche pour leur accueil et pour l'apéritif qui sera offert à l'issue de l'assemblée. Il donne la parole au président de paroisse pour une brève allocution de bienvenue.

Il remercie également l'Association N.-D. des Marches, qui a offert le café et les croissants pour l'accueil.

Le comité s'est réuni 4 fois durant l'année. Il s'est occupé principalement du concours de composition lancé à l'occasion du 10^e anniversaire du GAC. Le travail n'est pas encore fini (voir point 9 ci-après)

Il rappelle que le GAC subventionne la formation à la Semaine Romande de Musique et de Liturgie, ainsi qu'à la Pelouse (CRPL)

Le document "Chef de Chœur" se trouve sur le site www.ceciliennes.ch, ainsi qu'une petite brochure "Chant et musique à la messe"

Le comité comme chaque année le dernier samedi de janvier, a réuni les présidents d'associations et les responsables musicaux pour une grande discussion. Suite à la remarque d'un participant, nous allons essayer de rendre cette rencontre encore plus attractive à l'avenir.

Il donne quelques nouvelles de la FFC, qui est actuellement très occupée avec l'organisation de TUTTICANTI Bulle 2016. Il rappelle notamment la newsletter

"Crescendo" qui paraît 3 fois par année et qui donne une foule d'informations sur les activités de la FFC.

Il conseille de soutenir les chœurs d'enfants.

Il remercie les délégués présents, les présidents, les directeurs musicaux, le comité du GAC.

Nos chœurs religieux ont un rôle important. Ayons un esprit positif, optimiste et joyeux, afin de donner envie à d'autres choristes de rejoindre les rangs de nos chorales.

4. Rapport des commissions et du responsable Internet.

Dans son rapport, Francis Volery, président de la Commission Musique et Liturgie présente les projets en cours. La Commission ne s'est pas réunie cette année, mais les membres de cette commission ont eu des engagements particuliers dans l'organisation de TUTTICANTI et dans le cadre concours de composition. La Commission va continuer son travail d'analyse et de sélection de partitions.

L'un des rôles d'Erwin Nussbaumer responsable du site internet est de tenir à jour le fichier des chorales. Il invite les associations et les chorales à communiquer toutes les modifications de données : changement de présidents, de directeurs, etc. Il rappelle qu'il y a la possibilité d'annoncer les concerts. Il signale également qu'on peut annoncer les œuvres à la SUISA d'une manière très simplifiée par le biais de ce site (voir point 8 ci-dessous).

5. Présentation des comptes / rapport des vérificateurs / adoption.

Gérard Gachoud présente les comptes, avec un déficit de CHF 2557.90 (dû notamment au financement du concours de composition) et un nouveau capital de CHF 21559.05 au 1^{er} mars 2016.

Hubert Carrel rappelle que le GAC subventionne les associations qui organisent un passage devant jury, ainsi que la création d'œuvres, notamment la messe créée pour TUTTICANTI

Les comptes vérifiés par Mmes Marie-José Fontaine et Anne-Catherine Menétrey sont approuvés à l'unanimité par main levée.

La cotisation annuelle est maintenue à CHF 300.- par association.

6. Nomination des vérificateurs 2016-2017 : Haute-Broye et Part-Dieu

Pour les comptes 2016-2017, ce sera Mme Marie-José Fontaine (Haute-Broye) et M. François Rime (Part-Dieu). Approbation à l'unanimité.

7. Présentation d'un suppléant par l'Association St-Udalric

Ce sera fait ultérieurement...

8. SUISA : rappels et informations

Rappel : toutes les œuvres chantées doivent être déclarées. Un outil facile à utiliser à cet effet : Musica Sacra (voir infos sur le site www.ceciliennes.ch).

Toute la musique religieuse est couverte par le forfait payé par les paroisses. Cependant en cas d'événements spéciaux (grand concert, spectacle...), il faudrait prendre contact avec la SUISA.

Francis Volery rappelle la nécessité de déclarer les œuvres. Le nombre d'œuvres déclarées n'influence pas le montant de la redevance. Les présidents d'associations sont invités à rappeler avec insistance cette tâche importante.

9. Les 10 ans du GAC, concours de composition

Hubert Carrel rappelle le principe et les exigences du concours (forme tropaire). Il annonce les résultats du concours. Il y a eu 41 compositions. Le jury était composé de MM. Pascal Mayer, Emmanuel Pittet et Julien Courtois, tous musiciens et liturgistes. Jean-Claude Fasel, Lucas Francey et Francis Volery ont reçu respectivement le premier, le deuxième et le troisième prix. Le palmarès complet figure sur le site :

http://www.chant.ch/fileadmin/Documentation/Ceciliennes/Documents/Concours_de_composition_2015/R%C3%A9sultats_concours.pdf

La suite?

- un concert en automne
- l'enregistrement et la publication des musiques des lauréats sur un site en ligne
- l'édition des partitions par l'Association Romande des Editeurs de Musique Chorale

D'autres nouvelles seront données ultérieurement.

Pour financer ce concours, un crédit de CHF 10000.- avait déjà voté. Le budget final s'élève à CHF 13500.- Le comité du GAC demande une rallonge de budget de CHF 4000.-, qui est acceptée à l'unanimité moins une abstention.

10. La Fête TUTTICANTI Bulle 2016 : dernière ligne droite

La préparation de la fête avance à bon train.

Francis Volery annonce la mise sur pied de master classes par le célèbre chef Brady Alred. Les chefs de chœurs seront informés prochainement. Une chance énorme à saisir !

Le site www.tutticanti.ch est très bien fait et donne une foule d'informations sur la fête. À consulter absolument !

11. Propositions des Associations, discussions

Pas de propositions

12. Divers

Hubert Carrel lit une lettre de la confrérie fribourgeoise des titulaires de la médaille Bene Merenti. Toutes les personnes qui remplissent les critères pour recevoir la médaille Bene Merenti mais qui n'en veulent pas pourront quand même à l'avenir participer à la réunion annuelle des médaillés. Mais cette possibilité est limitée dans le temps (juin 2017). Une discussion s'ensuit sur le sujet.

M. Charles Lambrigger propose des pistes pour encourager la relève. Il partage volontiers les expériences qu'il mène dans ce domaine avec une petite commission créée pour l'occasion. On peut le contacter.

Sur le même sujet, Mme Madeleine Tevon relaie une information de la FFC : les chorales seront invitées à ouvrir leurs portes lors des répétitions du mois de septembre pour accueillir des choriste potentiels.

Information de M. le Chanoine Paul Frochoux : le nouveau maître de chapelle de la cathédrale Saint Nicolas a été nommé : il s'agit de M. Jean-Claude Fasel

Prochaine assemblée : samedi 11 mars 2017 dans l'Association de la Vallée de Broye (à confirmer)

La séance est levée à 10h47.

Les délégués sont invités à l'apéritif offert par la paroisse de La Roche et agrémenté par des productions du chœur mixte "La Chanson de Thusy".

Pour le PV : Jean-Michel Monney